



**RAPPORT PREALABLE  
AU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE  
ANNEE 2018**

## Budget Général :

- Informations relatives au personnel et aux bâtiments administratifs

## Service Eau :

- Programmes de travaux : détail par AP et synthèse
- Endettement : structure, évolution, projection
- Evolution des dépenses d'équipement, de l'autofinancement et de l'inflation
- Propositions 2018

## Service Assainissement Collectif

- Programmes de travaux : détail par AP et synthèse
- Endettement : structure, évolution, projection
- Evolution des dépenses d'équipement, de l'autofinancement et de l'inflation
- Propositions 2018

## Service Assainissement Non Collectif

## **BUDGET GENERAL**

Pour rappel, le budget général est un budget de transition qui comptabilise les charges communes aux différentes activités, qui sont ensuite ventilées dans chaque budget annexe en fonction de clés de répartition.

Les principales charges comptabilisées au budget général concernent les charges de personnel et des bâtiments administratifs.

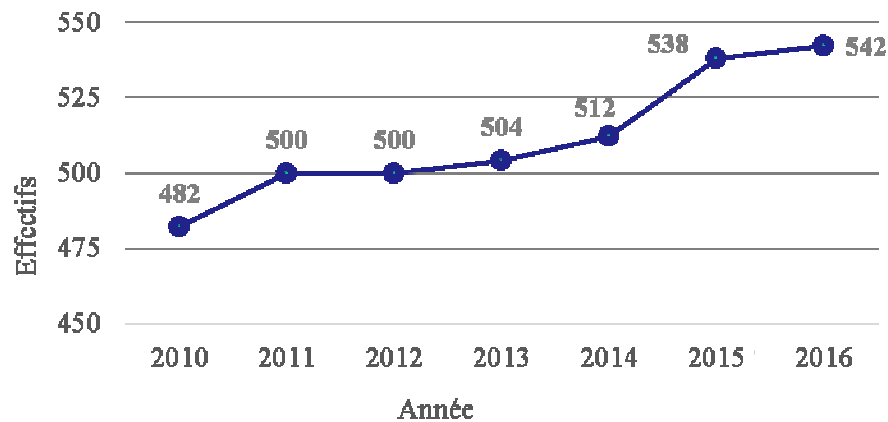
### **Le personnel :**

En tant qu'établissement public à caractère industriel et commercial, les contrats de travail de Noréade sont des contrats de droit privé.

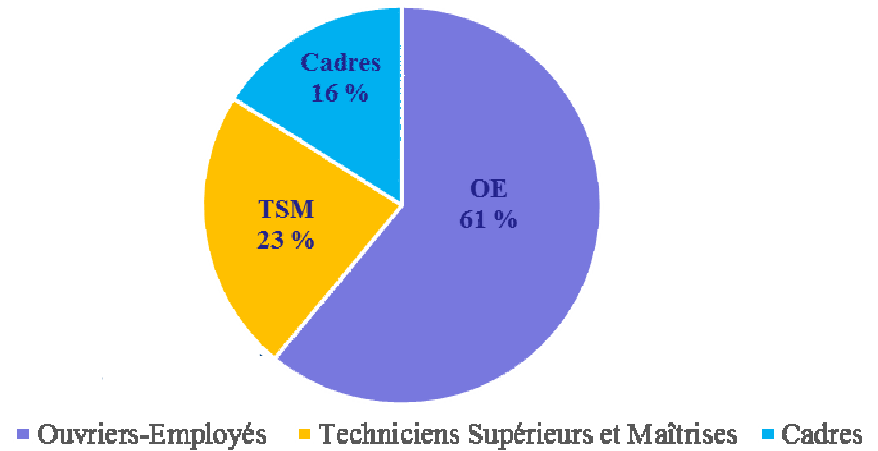
Au 31/12/2016, Noréade comptait 542 salariés dont 134 sont des fonctionnaires détachés du SIDEN-SIAN. Les graphiques, ci-après, montrent l'évolution, depuis 2010, des effectifs sous contrat de travail Noréade, la structure des effectifs et, par service, l'évolution des dépenses de personnel, incluant l'ensemble des charges : charges salariales et sociales, intérimaires, formations, participations et taxes sur les rémunérations.

# BUDGET GENERAL

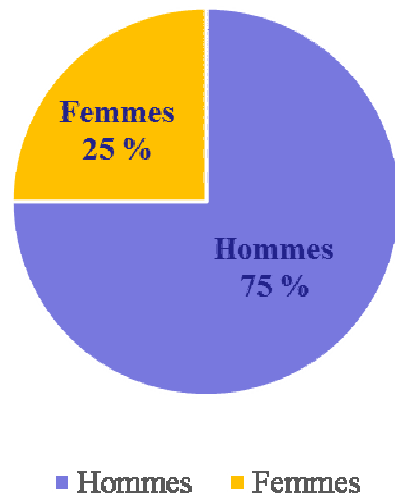
Evolution des effectifs sous contrat de travail Noréade



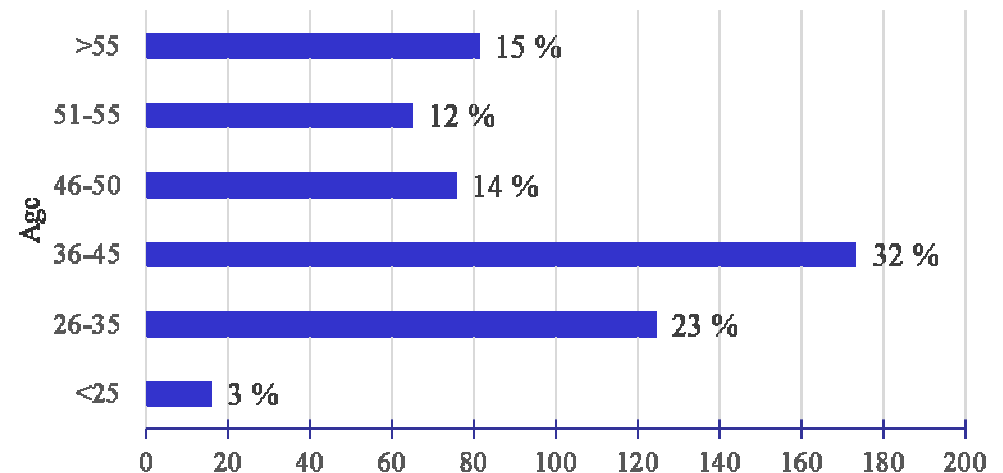
Répartition par catégorie socio-professionnelle au 31/12/2016



Répartition du personnel par sexe au 31/12/2016



Pyramide des âges au 31/12/2016



## BUDGET GENERAL

### Evolution des dépenses de personnel par rapport aux recettes du service

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Charges total de personnel</b>	<b>26,0 M€</b>	<b>26,9 M€</b>	<b>27,2 M€</b>	<b>28,5 M€</b>	<b>29,8 M€</b>	<b>29,7 M€</b>
<b><u>Service eau :</u></b>						
• Charges de personnel	15,4 M€	15,9 M€	15,8 M€	16,7 M€	17,6 M€	17,3 M€
• Recettes	57,7 M€	59,0 M€	60,0 M€	59,2 M€	65,9 M€	68,6 M€
• % charges/recettes	27 %	27 %	26 %	28 %	27 %	25 %
<b><u>Service assainissement collectif :</u></b>						
• Charges de personnel	9,9 M€	10,3 M€	10,7 M€	11,1 M€	11,4 M€	11,6 M€
• Recettes	59,5 M€	59,1 M€	59,6 M€	61,0 M€	64,1 M€	69,1 M€
• % charges/recettes	17 %	18 %	18 %	18 %	18 %	17 %
<b><u>Service assainissement non collectif :</u></b>						
• Charges de personnel	0,7 M€	0,7 M€	0,7 M€	0,7 M€	0,8 M€	0,8 M€
• Recettes	1,1 M€	1,5 M€	1,7 M€	1,8 M€	1,2 M€	1,2 M€
• % charges/recettes	64 %	47 %	41 %	39 %	67 %	67 %

## **BUDGET GENERAL**

### **Personnel – Evolutions**

La Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) de 2017 a abouti aux accords suivant :

- Accords à négocier en 2017, d'une part, sur le droit à la déconnexion, et, d'autre part, sur la mise en place d'un compte épargne temps
- Développement du plan d'action pénibilité à poursuivre.
- Pour les salariés embauchés après le 1<sup>er</sup> janvier 2010, octroi, comme pour les salariés embauchés avant cette date, d'une journée d'ancienneté tous les 4 ans au lieu de tous les 6 ans.
- Instauration d'un travail par relais afin d'optimiser l'utilisation du matériel, en contre partie d'une prime mensuelle de 140 €. A ce jour, 2 personnes, affectées à une station d'épuration, sont concernées.

## **BUDGET GENERAL**

### **Personnel – Evolutions**

Compte tenu des adhésions et de la mise en service de nouveaux ouvrages, les effectifs vont continuer de croître, soit par embauche, soit par transfert de personnel. Pour rappel, 12 personnes ont été transférées, en 2017, de Denain à Noréade suite à l'adhésion de la commune pour la compétence Eau. Au 30 septembre 2017, 556 agents bénéficiaient d'un contrat de travail auxquels il faut ajouter 14 intérimaires dont le poste de travail à vocation à être pérennisé.

Par ailleurs, un rapport sur les risques psychosociaux, établi fin 2015 par un cabinet extérieur, préconise d'alléger le travail administratif des personnels techniques des centres d'exploitation.

A ce titre, une étude plus globale a été menée par Noréade sur l'organisation actuelle des services administratifs et des services clientèle des centres.

Les conclusions de cette étude préconisent une nouvelle organisation afin :

- D'étoffer les services administratifs des centres
- De mettre en place un service clientèle centralisé, tout en conservant un service clientèle de proximité dans chaque centre

Sur la base de cette étude, à terme les effectifs devraient être augmentés de 6 personnes.

Une première phase de déploiement sera lancée, en 2018, sur 2 centres d'exploitations afin d'affiner la répartition des tâches entre les différents services.

## **BUDGET GENERAL**

### **Etat d'avancement des programmes de travaux des bâtiments administratifs**

Les Autorisations de Programme, antérieures à 2015, pour la création et la rénovation de bâtiments administratifs sont pratiquement achevées. A fin 2016, il restait 0,1 M € de crédits de paiement non utilisés.

Le PPI 2015-2020 a prévu une enveloppe financière initiale de programmation de 8,4 M €, soit un montant de 1,4 M € de provision annuelle, ventilée à hauteur de 0,8 M € en eau et 0,6 M € en assainissement. Les opérations suivantes ont déjà été créées :

- Une opération de 0,4 M € a été ouverte en 2015 pour des travaux de rénovation du centre de Pecquencourt.

A ce jour, la réfection des toitures, des chéneaux et des puits de lumière est terminée. Le montant des travaux s'élève à 0,3 M €. Des aménagements de bureaux restent à réaliser pour la mise en œuvre de la première phase de déploiement du projet de réorganisation des services administratifs et clientèles.

- Une opération de 4,2 M € a été ouverte en 2016 pour la construction d'un nouveau centre à Beauvois-en-Cambrésis, sur le terrain jouxtant le bâtiment actuel. Les travaux devraient démarrer en 2018



## BUDGET GENERAL

### Etat d'avancement des programmes de travaux des bâtiments administratifs

Les autres projets de travaux pour les bâtiments administratifs sont les suivants :

- Installation d'un système de ventilation ou de climatisation pour les centres d'Avesnelles, Le Quesnoy et Pecquencourt pour 0,7 M €.
- Travaux de toiture et bardage pour le centre d'Orchies pour un montant de 0,3 M €
- Travaux d'amélioration des accès, des voiries, des parkings et des aires de stockages pour les centres de Pecquencourt pour un montant de 0,6 M €.
- Travaux d'aménagement de bureaux et d'extension des parkings pour le centre d'Avesnelles pour un montant de 0,6 M €.
- Construction d'un bâtiment, dans le secteur de Pecquencourt, pour accueillir le service clientèle centralisé pour un montant de 3 M €
- Construction d'un nouveau centre, en remplacement de celui de Cassel, pour un montant de 4,5 M €.

Le total des travaux s'élève à près de 10 M € mais ils ne pourront pas tous être réalisés sur la période 2018 – 2020. Dans l'attente d'une validation des projets, des plannings et des montants, il est proposé de conserver, en 2018, la provision annuelle de 1,4 M € prévue initialement.

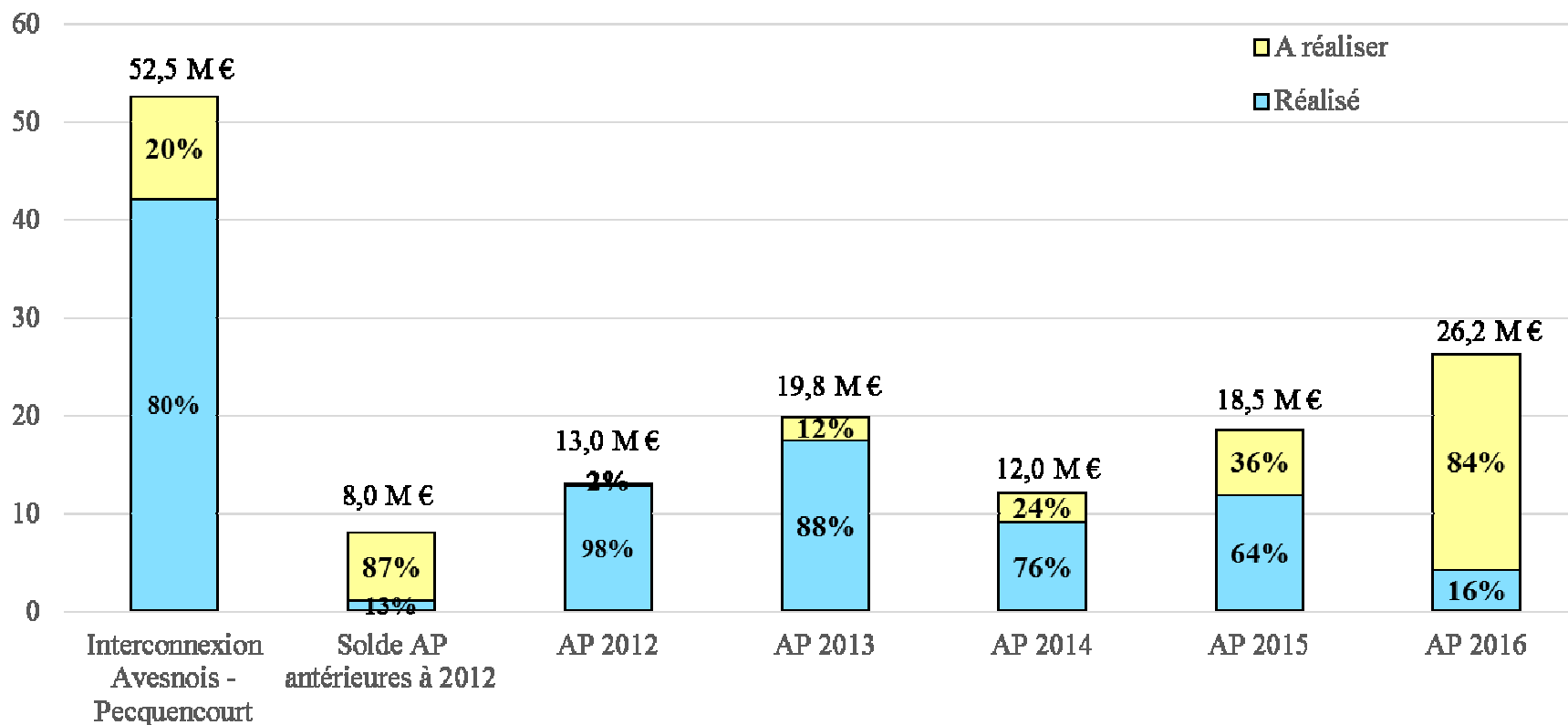


## **SERVICE EAU**

## SERVICE EAU

### Etat d'avancement des Autorisations de Programmes de travaux

(situation à fin 2016)



A fin 2016, le cumul des AP s'élève à 150,0 M € et le taux d'avancement est de 66%, contre respectivement 135,5 M € et 66% l'an dernier.

## SERVICE EAU

### Programmes de travaux et financement – synthèse à fin 2016

#### Travaux et Subventions :

Le montant des Autorisations de Programme (AP) non mandaté s'élève à : 51,6 M € (1)

Le montant des subventions à recevoir, pour ces mêmes travaux, s'élève à : 11,0 M € (2)

Par conséquent, le montant des AP restant à financer est de : 40,6 M € (3) = (1) – (2)

#### Rappel des résultats du compte financier 2016 :

L'excédent comptable 2016 s'élève à : 9,3 M € (4)

Les restes à réaliser en investissement sont de : 2,1 M € (5)

Le solde disponible du résultat comptable 2016 est de : 7,2 M € (6) = (4) – (5)

En affectant le montant du résultat disponible (7,2 M €) au montant des AP restant à financer (40,6 M €), il faudrait emprunter 33,4 M € pour terminer la réalisation des AP votées.

## SERVICE EAU

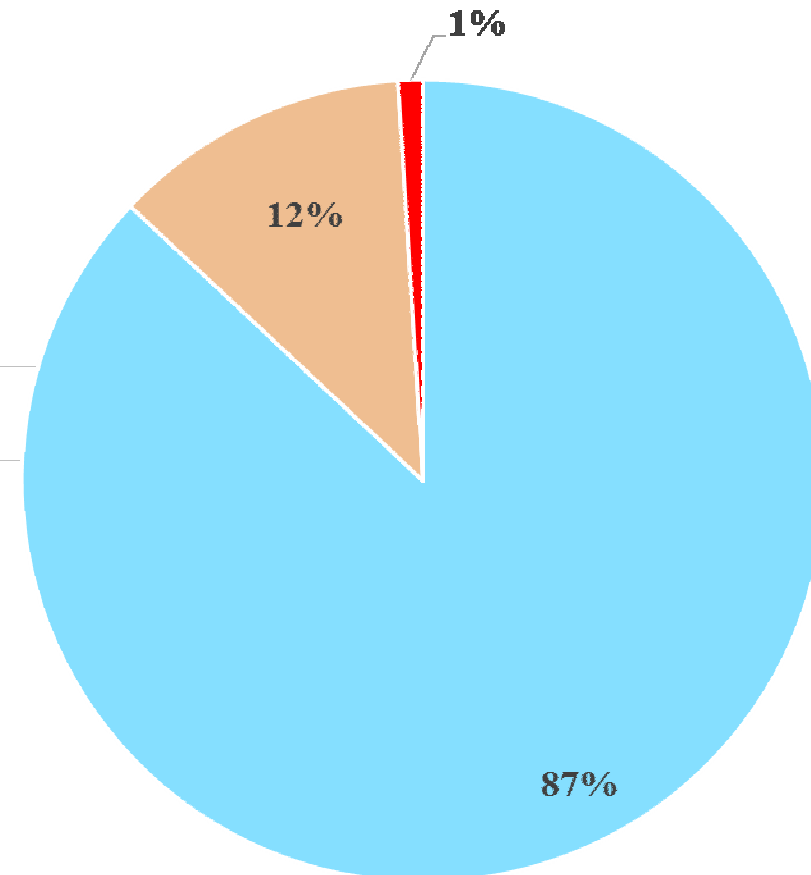
### Dette – Classification des emprunts en fonction du risque

(situation à fin 2016)

Echelle des risques

(classification charte Gissler) :

- Produits non structurés (A1)
- Produits à risques faible (A2,B1-C2)
- Produits à risque limité (A3-C5)
- Produits à risque élevé (D1-E5)
- Produits hors charte de bonne conduite



## SERVICE EAU

### Dette – Classification des emprunts en fonction du risque

(situation à fin 2016)

A fin 2016, l'endettement s'élevait à 30,4 M € et était composé de 60 emprunts. La dette comporte :

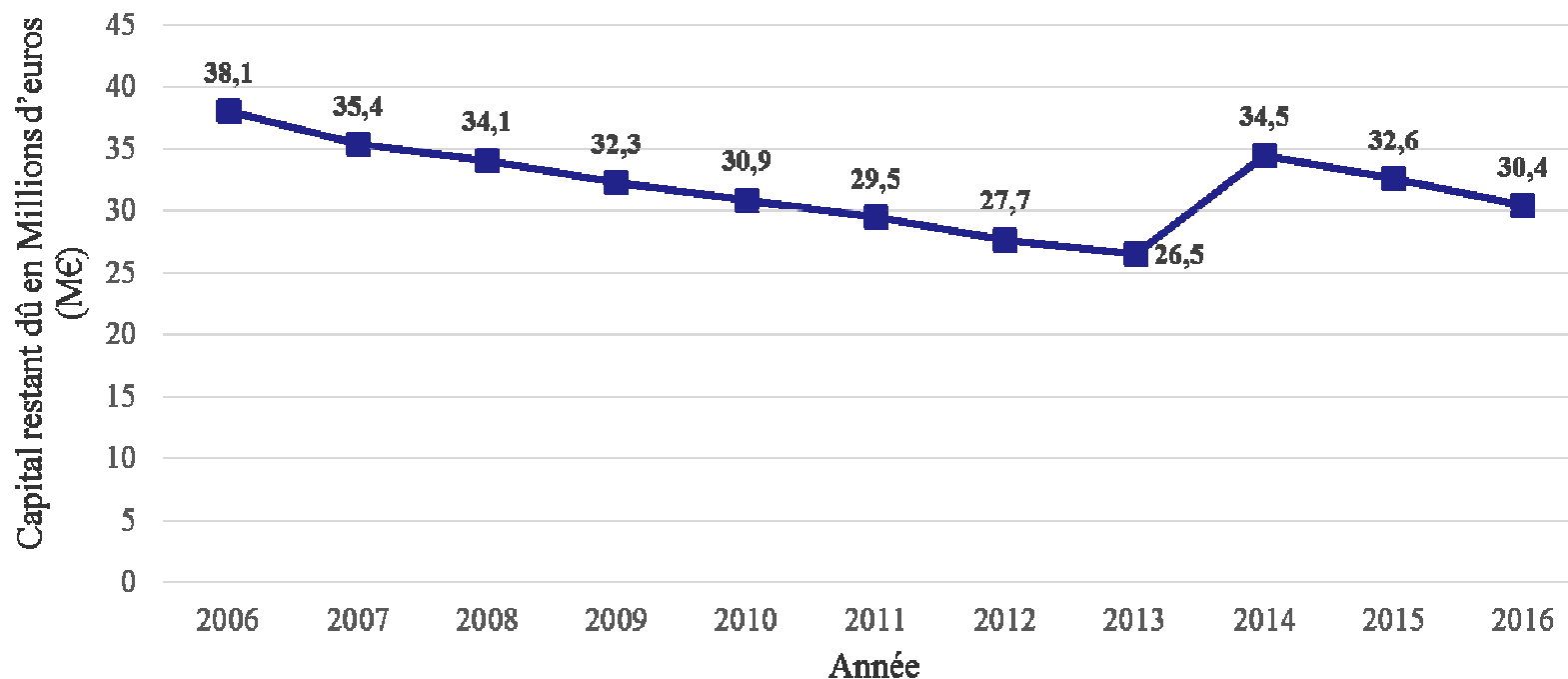
Des produits non structurés, pour 26,4 M € dont 2,3 M € sont des avances sans intérêt et 24,1 M € sont des emprunts à taux fixe.

Des produits à risque limité, pour 3,6 M €. Il s'agit d'un emprunt dont les échéances sont calculées soit au taux fixe de 2,88 % soit au taux fixe de 4,50 %.

Des produits hors charte, pour 0,4 M €. Il s'agit de 2 emprunts en francs suisse. Pas de coefficient multiplicateur, les taux d'intérêt restent fixes pendant toute la durée de l'emprunt (taux fixe de 3,07 %).

## SERVICE EAU

### Dette – évolution de l'endettement (31/12/N)



Après une hausse ponctuelle en 2014, suite à la souscription d'un emprunt de 10,0 M € pour financer les investissements, l'endettement constaté en fin de chaque exercice continue de décroître.

Avec une capacité de désendettement (ratio : endettement / épargne brute) de 1 an, l'endettement du service d'eau de Noréade est faible.



## SERVICE EAU

### Dettes – Projection à fin 2018

Sur la base des emprunts et des adhésions connus à ce jour, l'endettement à fin 2018 s'élèverait à 26,8 M €.

A cet endettement s'ajouteront les emprunts pour les travaux en cours de réalisation.

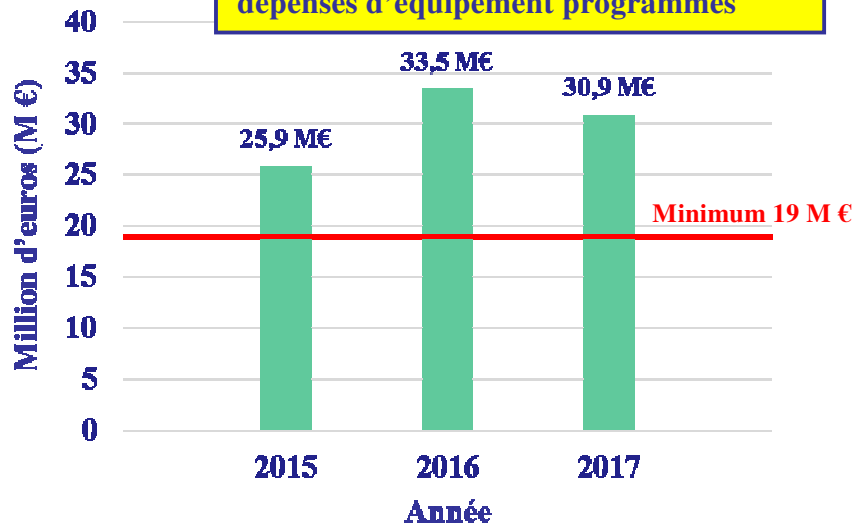
A fin 2016, il restait 33,4 M € de besoin de financement pour la réalisation de l'ensemble des AP auxquels il convient d'ajouter les prévisions initiales d'emprunts pour les AP 2017 et 2018, estimés à 21,3 M €, soit un total de 54,7 M € d'emprunts qui seraient nécessaires si tous les travaux étaient réalisés immédiatement.

Toutefois, chaque année, en fin d'exercice, il reste un stock de travaux à réaliser de l'ordre de 2 à 3 ans de programmation.

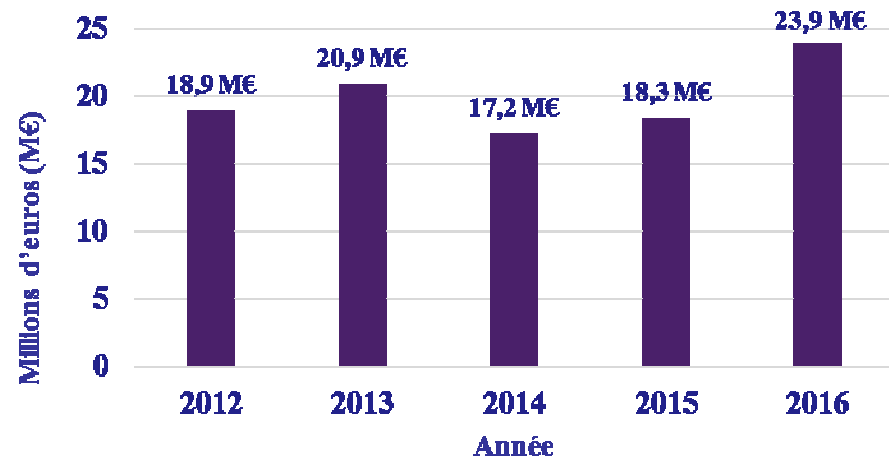
Par conséquent, l'endettement à fin 2018 devrait rester inférieur à 35 M €, hors nouvelles adhésions.

# SERVICE EAU

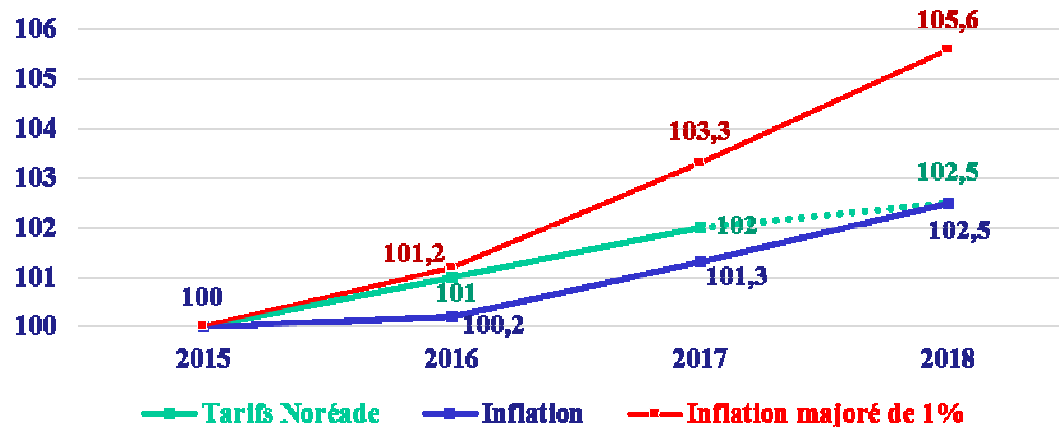
**Graphique 1 : Travaux et autres dépenses d'équipement programmés**



**Graphique 2 : Autofinancement net**



**Graphique 3 : Evolution de l'inflation et des tarifs Noreade (base 100 en 2015)**



Le graphique 1 retrace, par année, le suivi des dépenses d'équipement du PPI 2015 – 2020 (montant des Autorisations de Programme pour les travaux et montants mandatés ou budgétés pour les investissements hors programmes de travaux).

La moyenne des dépenses d'équipement, sur les 3 premières années du PPI, s'élève à 30,1 M €, nettement supérieure aux 19 M € minimum de dépenses prévues initialement en 2015. Cette augmentation est la conséquence, principalement, des appels à projet de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie sur la rénovations de réseaux et des branchements permettant de diminuer le ratios de fuite auxquels a répondu favorablement Noréade pour des montants de 9,4 M € en 2016 et 6,5 M € en 2017.

Le graphique 2 présente l'évolution de l'autofinancement net qui s'élève en moyenne à 19,8 M € sur les 5 dernières années.

Le graphique 3 présente l'évolution des tarifs et de l'inflation, en prenant 2015 comme année de référence (base 100). La projection de l'inflation cumulée, jusqu'en 2018, serait de + 2,5 %. La projection de l'inflation majorée chaque année de 1 % (scénario initial d'augmentation des tarifs de Noréade pour 2016 –2020) serait de + 5,6 %.

Jusqu'en 2017, l'augmentation cumulée des tarifs de Noréade s'élève à + 2 %.

Pour avoir un ajustement des prix de Noréade sur l'inflation, il faudrait augmenter le tarif eau de + 0,5% en 2018.

## SERVICE EAU

### Propositions pour 2018 – tarifs et capacité financière d'investissement

Compte tenu de l'amélioration de l'autofinancement net, il est proposé :

- de limiter la hausse des tarifs à hauteur de l'inflation cumulée, base 100 en 2015, soit une augmentation des tarifs d'eau de + 0,5 % en 2018.
- de prévoir un autofinancement net disponible pour financer les dépenses d'équipement à hauteur de 16,4 M € basé sur l'autofinancement net moyen des 5 dernières années de 19,8 M € ajusté d'une évolution de + 0,5 % des tarifs, d'une déduction des annuités sur les emprunts destinés à financer les travaux programmés non réalisés et d'une évolution des dépenses à contenir à + 2 % à périmètre égal d'intervention.

La capacité financière 2018 disponible pour les dépenses d'équipement serait ainsi de 30,4 M € décomposé comme suit :

➤ Autofinancement net disponible	16,4 M €
➤ Emprunt	11,5 M €
➤ Subventions	2,5 M €

## SERVICE EAU

### Propositions de dépenses d'équipement pour 2018

Type d'équipement	Proposition DOB 2018	Budget 2017
<b><u>Programmes de travaux :</u></b>		
• Travaux d'interconnexion des réseaux	2,7 M €	4,0 M €
• Rénovation et entretien des ouvrages de stockages	1,0 M €	1,0 M €
• Opérations de renouvellement des installations de pompage et de traitement et opérations de renouvellement des réseaux et des branchements	9,7 M €	10,6 M €
• Appel à projet de l'Agence de l'Eau sur les rénovations de réseaux	8,1 M €	6,5 M €
• Défense Extérieure Contre l'Incendie	0,9 M €	0,8 M €
<b>Sous-total programmes de travaux</b>	<b>22,4 M €</b>	<b>22,9 M €</b>
<b>Dépenses d'équipement hors programmes de travaux, incluant 0,8 M € pour la DECI</b>	<b>7,2 M €</b>	<b>7,2 M €</b>
<b>Participation aux bâtiments administratifs</b>	<b>0,8 M €</b>	<b>0,8 M €</b>
<b>Total dépenses d'équipements</b>	<b>30,4 M €</b>	<b>30,9 M €</b>

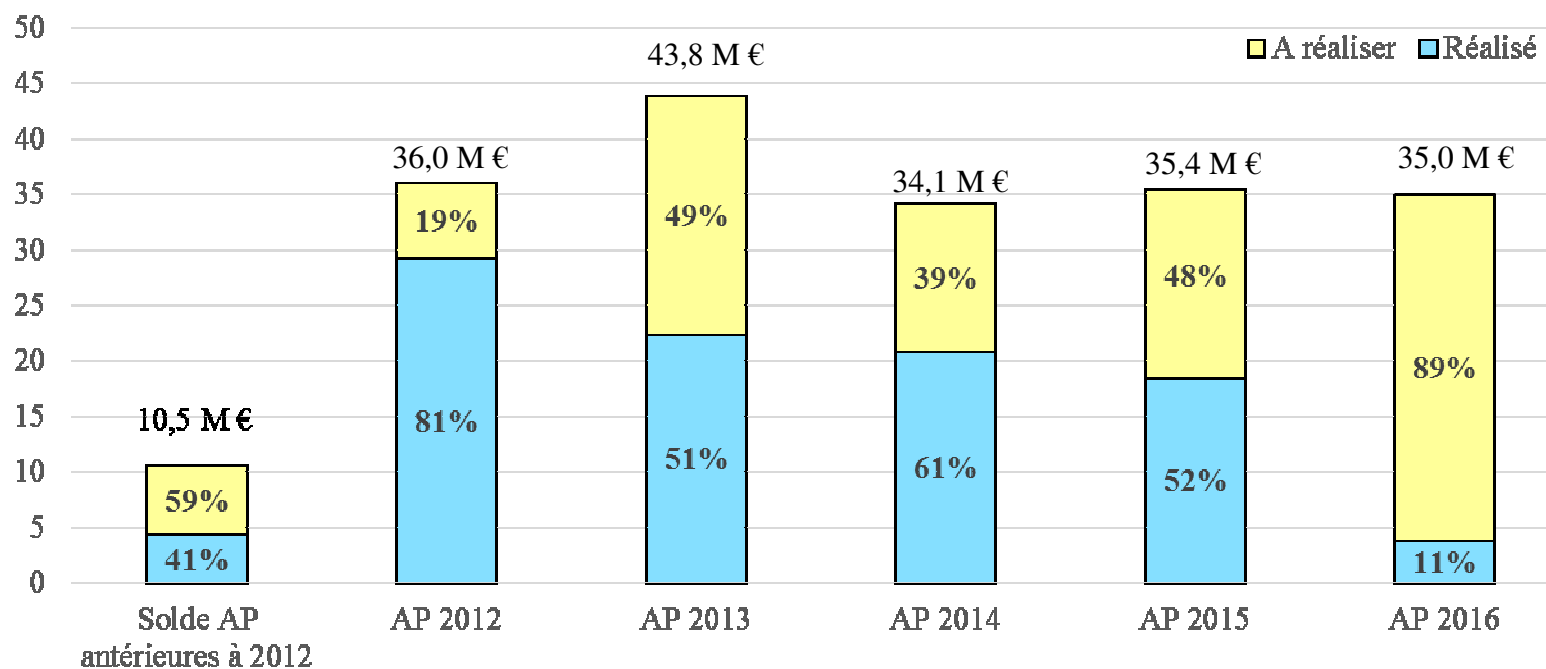


## **SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

# SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

## Etat d'avancement des Autorisations de Programme de travaux

(situation à fin 2016)



A fin 2016, le cumul des AP s'élève à 194,8 M € et le taux d'avancement est de 51%, contre respectivement 177,6 M € et 53% l'an dernier.



## SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### Programmes de travaux et financement – synthèse à fin 2016

#### Travaux et Subventions :

Le montant des Autorisations de Programme (AP) non mandaté s'élève à : 95,1 M € (1)

Le montant des subventions à recevoir, pour ces mêmes travaux, s'élève à : 17,1 M € (2)

Par conséquent, le besoin de financement est de : 78,0 M € (3) = (1)-(2)

#### Rappel des résultats du compte financier 2015 :

L'excédent comptable 2016 est de : 27,1 M € (4)

Les restes à réaliser en investissement s'élèvent à : 1,7 M € (5)

Le solde disponible du résultat comptable 2016 est de : 25,4 M € (6) = (4)-(5)

En affectant le montant du résultat 2016 (25,4 M €) au montant des AP restant à financer (78,0 M €), il faudrait emprunter 52,6 M € pour terminer la réalisation des AP votées.

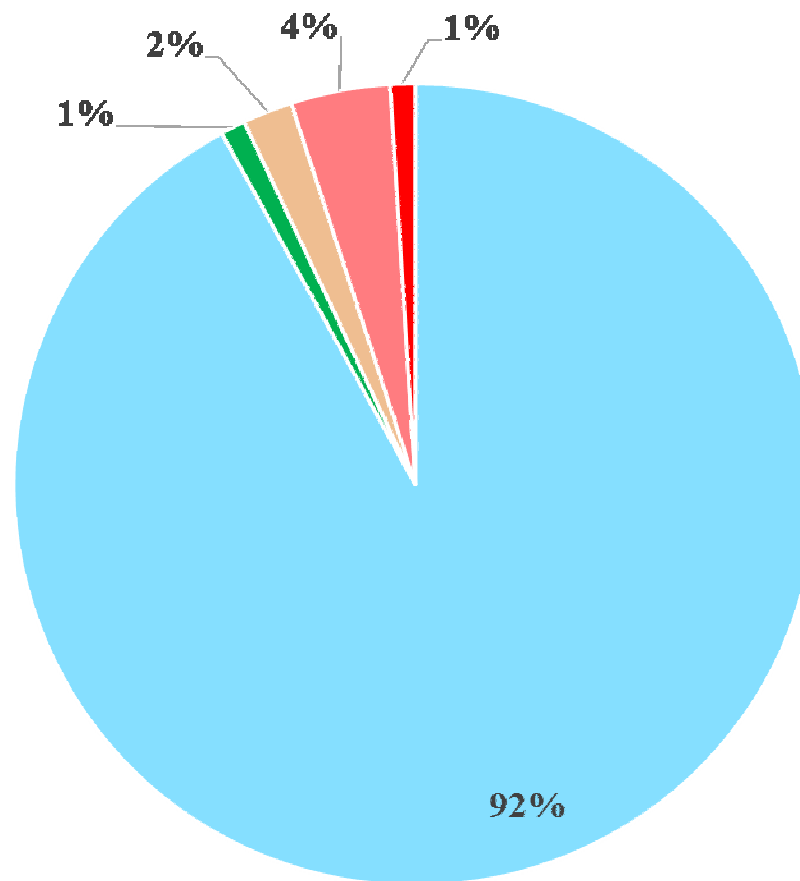
## SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### Dette- Classification des emprunts en fonction du risque

Echelle des risques

(classification charte Gissler) :

- Produits non structurés (A1)
- Produits à risques faible (A2,B1-C2)
- Produits à risque limité (A3-C5)
- Produits à risque élevé (D1-E5)
- Produits hors charte de bonne conduite



## SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### Dettes – Classification des emprunts en fonction du risque

(situation à fin 2016)

A fin 2016, l'endettement s'élevait à 76,9 M € et était composé de 369 emprunts dont 316 emprunts sans intérêt (avances des Agences de l'Eau). La dette comporte :

**Des produits non structurés**, pour 70,6 M € dont 30,8 M € d'avances sans intérêt, 36,6 M € d'emprunts à taux fixe et 3,2 M € d'emprunts à taux variable.

**Des produits à risque faible**, pour 0,9 M € d'emprunts dont les taux d'intérêt sont basés sur l'inflation.

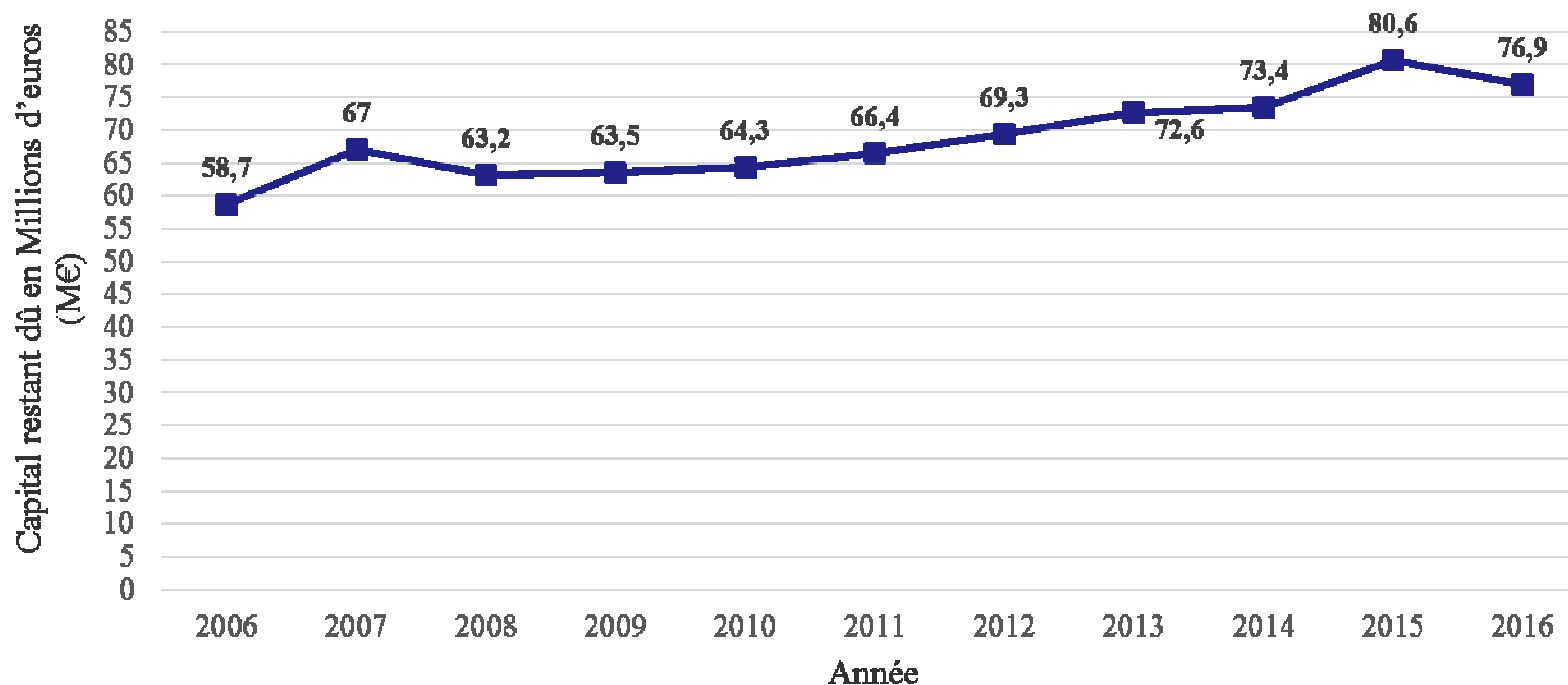
**Des produits à risque limité**, pour 1,4 M €. Il s'agit d'un emprunt à taux fixe de 3,42 % qui peut passer en taux variable simple.

**Des produits à risque élevé**, pour 3,5 M €. Il s'agit d'un emprunt avec risque d'application d'un coefficient multiplicateur, si l'Euribor 3 mois devient supérieur à 5,79 %. Le taux actuel de cet Euribor est de – 0,3 %.

**Des produits hors charte**, pour 0,5 M €. Il s'agit d'un emprunt souscrit en francs suisse. Pas de coefficient multiplicateur, le taux d'intérêt de 3,25 % reste fixe pendant toute la durée de l'emprunt.

## SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### Dette - évolution de l'endettement au 31/12/N



Compte tenu des difficultés financières rencontrées par le Département du Nord, Noréade lui a remboursé, par anticipation, la totalité des avances versées par celui-ci, ce qui explique l'évolution à la baisse de l'endettement en 2016.

Avec une capacité de désendettement (ratio : endettement / épargne brute) inférieure à 3 ans, l'endettement du service assainissement de Noréade est faible.

## SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### Dette – Projection à fin 2018

Sur la base des emprunts connus à ce jour, y compris les reprises d'emprunts des communes nouvellement adhérentes, l'endettement à fin 2018 s'élèverait à 75,7 M €.

A cet endettement s'ajouteront les emprunts pour les travaux en cours de réalisation.

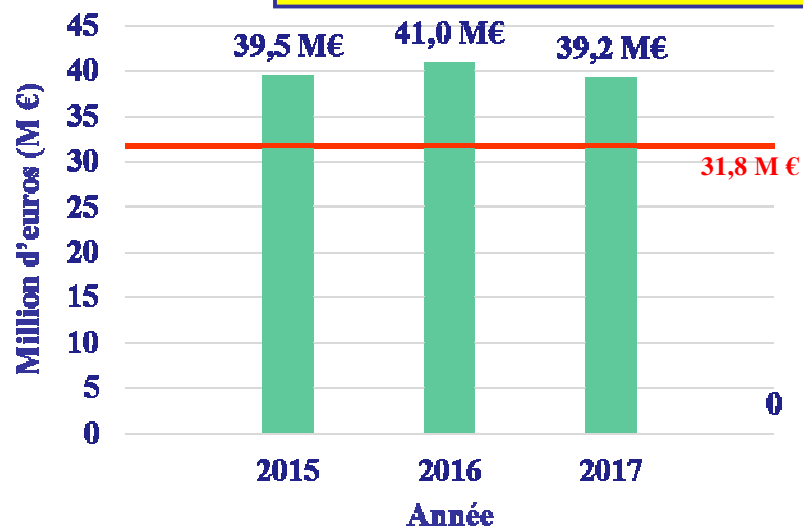
A fin 2016, il restait 52,6 M € de besoins de financement pour la réalisation de l'ensemble des AP auxquels il convient d'ajouter les prévisions initiales d'emprunts pour les AP 2017 et 2018 estimées à 26,0 M €, soit un total de 78,6 M € d'emprunts qui seraient nécessaires si tous les travaux étaient réalisés immédiatement.

Toutefois, chaque année, en fin d'exercice, il reste un stock de travaux à réaliser de l'ordre de 2 à 3 ans de programmation.

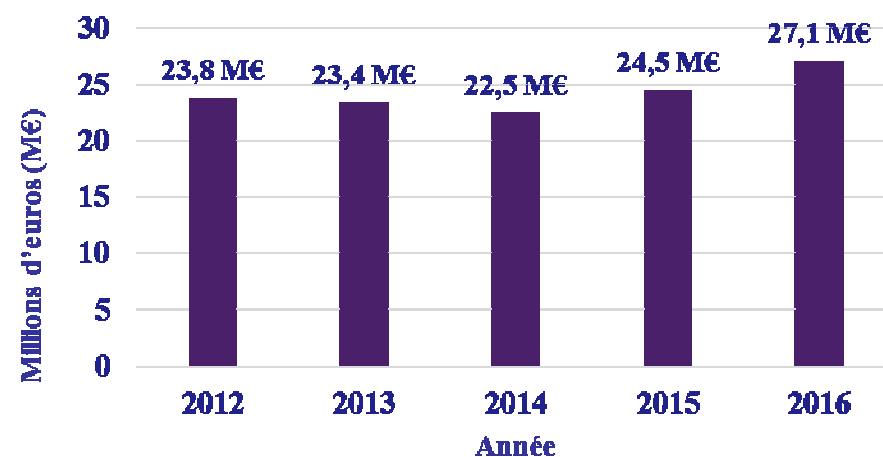
Par conséquent, l'endettement à fin 2018 devrait rester inférieur à 90 M €, hors nouvelles adhésions.

# SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

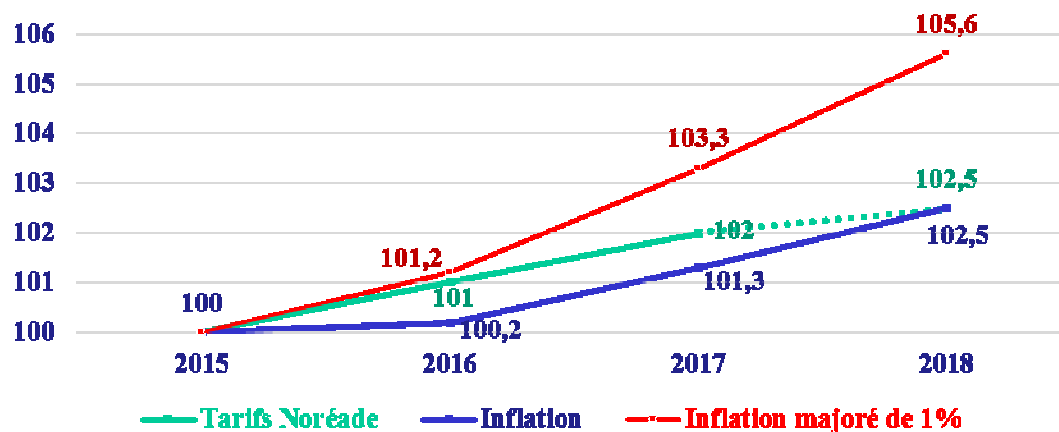
**Graphique 1 : Travaux et autres dépenses d'équipement programmés**



**Graphique 2 : Autofinancement net**



**Graphique 3 : Evolution de l'inflation et des tarifs Noreade (base 100 en 2015)**



## SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### Suivi des dépenses d'équipement – Autofinancement - Tarifs

Le graphique 1 retrace, par année, le suivi des dépenses d'équipement du PPI 2015 – 2020 (montant des Autorisations de Programme pour les travaux et montants mandatés ou budgétés pour les investissements hors programmes de travaux).

La moyenne des dépenses d'équipement, sur les 3 premières années du PPI, s'élève à 39,9 M €, nettement supérieure aux 31,8 M € de dépenses prévues initialement.

Le graphique 2 présente l'évolution de l'autofinancement net qui s'élève en moyenne à 24,3 M € sur les 5 dernières années. A noter, toutefois, que l'autofinancement net de 2016 intègre une indemnité financière exceptionnelle de 2,4 M € versée par le Département du Nord dans le cadre du remboursement anticipée des avances.

Le graphique 3 présente l'évolution des tarifs et de l'inflation, en prenant 2015 comme année de référence (base 100). La projection de l'inflation cumulée, jusqu'en 2018, serait de + 2,5 %. La projection de l'inflation majorée chaque année de 1 % (scénario initial d'augmentation des tarifs de Noréade pour la période 2016 –2020) serait de + 5,6 %.

Jusqu'en 2017, l'augmentation cumulée des tarifs de Noréade s'élève à + 2 %.

Pour avoir un ajustement des prix Noréade sur l'inflation, il faudrait augmenter le tarif assainissement de + 0,5 % en 2018.

## SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### Propositions pour 2018 – tarifs et capacité financière d'investissement

Compte tenu de l'amélioration de l'autofinancement net, il est proposé, pour 2018 :

- de limiter la hausse des tarifs à hauteur de l'inflation cumulée, base 100 en 2015, soit une augmentation des tarifs de l'assainissement de + 0,5 % pour 2018.
- de prévoir un autofinancement net disponible pour financer les dépenses d'équipement à hauteur de 19,1 M € basé sur l'autofinancement net moyen des 5 dernières années de 24,3 M € ajusté d'une évolution de + 0,5 % des tarifs, d'une déduction des annuités sur les emprunts destinés à financer les travaux programmés non réalisés et d'une évolution des dépenses limitées à contenir à + 2 % à périmètre égal d'intervention.

La capacité financière 2018 disponible pour les dépenses d'équipement serait ainsi de 34,6 M € décomposé comme suit :

➤ Autofinancement net disponible	19,1 M €
➤ Emprunt	13,0 M €
➤ Subventions	2,5 M €



## SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### Propositions de dépenses d'équipement pour 2018

Type d'équipement	Proposition DOB 2018	Budget 2017
<b><u>Programme de travaux</u></b>		
• Programme d'opérations réseaux se substituant à celui subventionné par le Département du Nord	8,0 M €	7,9 M €
• Plan Pluriannuel Concerté réseaux (Agence de l'Eau)	6,0 M €	8,2 M €
• Ouvrages de traitement – Création et réhabilitation	8,0 M €	8,0 M €
• Renouvellement et amélioration des réseaux et des ouvrages	6,0 M €	8,5 M €
<b>Sous-Total Programme de Travaux</b>	<b>28,0 M €</b>	<b>32,6 M €</b>
<b>Dépenses d'équipement hors programme de travaux</b>	<b>6,0 M €</b>	<b>6,0 M €</b>
<b>Participation aux bâtiments administratifs</b>	<b>0,6 M €</b>	<b>0,6 M €</b>
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>34,6 M €</b>	<b>39,2 M €</b>



## SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

## SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### Situation financière et évolution des tarifs

Compte tenu des excédents constatés au cours des années antérieures, les tarifs des contrôles des installations d'Assainissement Non Collectif avaient été revus fortement à la baisse en 2015.

Depuis cette baisse de tarifs, les résultats des comptes financiers 2015 et 2016 ont permis de constater un quasi équilibre des recettes et des dépenses du service public d'assainissement non collectif (SPANC) de Noréade.

Année	Recettes	Résultat
2015	1 156 000 €	- 6 000 €
2016	1 189 000 €	- 9 000 €

Suite aux évolutions du cadre réglementaire relatif à l'assainissement collectif (loi « GRENELLE II » de juillet 2010, puis nouvel arrêté ministériel en avril 2012), les procédures de contrôles et les critères de jugement de conformité ont dû être adaptés en liaison avec les Services de Police des Eaux et les Agences de l'Eau.

## SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### Situation financière et évolution des tarifs

De ce fait, Noréade a redémarré ses contrôles périodiques de fonctionnement courant 2014 avec une fréquence de passage maintenue à 4 ans.

Les effectifs ont été progressivement adaptés dans un contexte évolutif (loi NOTRE) qui incitait à la prudence.

Aussi, afin de terminer l'ensemble des premiers contrôles de fonctionnement pour fin 2018, il est proposé de recourir au recrutement de conseillers assainissement intérimaires en 2018 qui seront répartis dans les centres d'exploitation de Noréade sur l'année 2018.

La charge ponctuelle induite sera prélevée sur le cumul des résultats antérieurs, qui s'élevait à 1 479 000 € à fin 2016. Elle n'impactera donc pas les tarifs actuels du SPANC de Noréade qu'il est proposé de maintenir, à nouveau, inchangés.